

# Atelier Régional de la COMIFAC sur " le suivi des stock et flux de carbone dans le bassin du Congo "

Brazzaville, 2-4 février 2010

## **Allocution de Mme Emilie Wattellier, Représentante de la Délégation de l'Union Européenne de Brazzaville**

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement de la République du Congo,  
Monsieur le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,  
Monsieur le Représentant de la FAO,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs et représentants des administrations nationales,  
Mesdames et Messieurs des organisations non-gouvernementales et du secteur privé,  
Mesdames et Messieurs les experts,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs,

- Je suis heureuse d'être avec vous aujourd'hui dans le cadre de l'ouverture de cet atelier régional sur le suivi des stocks de carbone dans les forêts d'Afrique Centrale.
- Comme vous le savez, les forêts du Bassin du Congo font l'objet chaque jour un peu plus des attentions de la communauté internationale, que ce soit dans le cadre des négociations sur le climat et sur la biodiversité ou dans celui de l'amélioration de la gouvernance forestière, telle que l'initiative FLEGT. Il est d'ailleurs à souligner qu'un des rares résultats tangibles du récent sommet de Copenhague fut l'inscription de la problématique des forêts tropicales au cœur des préoccupations de la Convention sur le climat. Et ce résultat, nous le devons en partie au travail constant joué par les délégations d'Afrique Centrale. Les actions dans ce domaine seront entreprises notamment à travers le mécanisme REDD, c'est-à-dire le mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation.
- Outre ces services environnementaux mondiaux, il y a aussi un intérêt croissant pour les multiples facettes que jouent les forêts d'Afrique Centrale dans le développement des populations au niveau local. En effet, les écosystèmes forestiers peuvent garantir un bien-être aux populations locales. Ils peuvent fournir des revenus d'exportation aux pays de la région, que ce soit par l'exploitation du bois, et des produits forestiers non-ligneux ou par le tourisme, et ils peuvent remplir des services environnementaux et culturels considérables, dans la protection des ressources en eau, le maintien du climat local, ou la lutte contre l'érosion par exemple.
- "L'Etat des forêts 2008", récemment publié par les membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, décrit par le menu l'état et l'évolution de ces forêts. Cet ouvrage fait d'ailleurs la part belle aux services environnementaux, avec deux chapitres consacrés au cycle du carbone et

aux négociations REDD. Rappelons que cette œuvre collective n'aurait pas été possible sans l'implication des administrations forestières, des ONGs, des centres de recherche qui ont collaboré sans réserve à la rédaction de ce qui devient la référence commune à toute la région. L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale et ses partenaires, placé sous les auspices de la COMIFAC, se propose maintenant de pérenniser ce formidable élan et de créer une dynamique régionale qui devrait durer aussi longtemps que les plus vieux des Sapelli des forêts toute proches.

- Je souhaite ajouter que l'Union Européenne considère que, dans la mise en œuvre du mécanisme REDD, les crédits que pourront générer la séquestration forestière du carbone ne devraient pas se substituer aux nombreuses actions déjà entreprises dans les forêts du Bassin du Congo. Au contraire, le mécanisme REDD doit venir compléter les actions de conservation de la biodiversité ou d'aménagement durable des forêts.
- Permettez-moi à ce stade de vous rappeler l'engagement constant de l'Union Européenne pour améliorer la gestion des forêts en Afrique Centrale, que ce soit au travers de ses instruments communautaires ou par les coopérations nationales ou régionales.
- Le spectre des activités européennes recouvre:
  - des actions de renforcement des capacités (notamment à l'"Ecole régionale d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux" de Kinshasa),
  - des programmes de recherche forestière (à Makokou et Kisangani), des actions massives de conservation dans les aires protégées, notamment le programme ECOFAC depuis près de 20 ans, ou le RAPAC,
  - des programmes d'aménagement durable des forêts dans tous les pays du bassin
  - et enfin des programmes d'appui institutionnel, tel que le PAVAP (projet d'appui à la valorisation des aires protégées) à Brazzaville.
- Si nous voulons valoriser au mieux tous ces projets et ces usages de la forêt, il faut des informations de qualité, facilement accessibles et disponibles pour le décideur final. Ceci également afin de garantir une bonne gestion de ces ressources complexes et des services multiples qu'elles remplissent. C'est tout le sens du deuxième axe du plan de convergence de la COMIFAC, intitulé "Connaissance de la ressource".
- Comme on l'a vu, le dispositif REDD peut augmenter la valeur financière des forêts et ainsi permettre leur pérennité et le maintien des services environnementaux considérables qu'elles rendent. Pour qu'il soit effectif, des mécanismes de Mesure, Reporting et Vérification (les "MRV" de la convention sur le climat) doivent être mis en place et acceptés par toutes les parties.

L'atelier scientifique qui va vous occuper ces trois jours concourt à la mise en place de ces systèmes de suivi au niveau national et régional. C'est une occasion unique pour confronter les approches existantes, analyser les lacunes et proposer une véritable stratégie permettant à chaque pays de la région d'augmenter sa capacité à produire des informations fiables sur ses forêts.

- Pour terminer, cet atelier régional qui nous rassemble aujourd'hui n'aurait pas été possible sans une série d'institutions et individus qu'il convient de remercier ici:

- tout d'abord, La Présidence et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui ont apporté leur soutien institutionnel permanent de premier ordre,

- ensuite, la République du Congo, et en particulier le Ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, qui nous accueille aujourd'hui à Brazzaville.

- et enfin, plusieurs partenaires techniques et financiers qui ont contribué au succès de l'organisation de cet atelier, notamment la FAO, des ONG nationales et internationales, des universités et des centres de recherche.

A tous, je renouvelle mes remerciements au nom de l'Union européenne.

- Pour conclure, la route sera encore longue pour arriver à un socle de connaissances suffisamment solide pour garantir des décisions profitables à long terme aux pays de la région et qui soient acceptées par la communauté internationale. Ce qui aujourd'hui est considéré comme la vérité ne le sera peut-être plus demain, quand nous aurons élaboré de nouvelles connaissances. Nous devons avoir l'audace de remettre en question nos certitudes actuelles. Cette citation de Mark Twain, mise en exergue par Al Gore, prix Nobel de la paix dans son film sur le changement climatique peut nous inspirer : « Ce qui nous met dans l'embarras, ce n'est pas ce que nous ignorons, mais bien ce que nous tenons pour certain et qui est faux »
- J'exprime donc ma confiance dans votre capacité collective de questionnement et dans la qualité des résultats concrets auxquels vous arriverez au soir de vos débats, notamment pour élaborer une stratégie concrète de reporting pour la Convention sur le climat.

Je vous souhaite à tous des travaux fructueux.

Je vous remercie